



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2017-030

PUBLIÉ LE 8 MARS 2017

Sommaire

74_DSDEN_Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Haute-Savoie

74-2017-03-01-008 - Arrêté n°DSDEN/SG/AA/2017-0009 relatif au calendrier et à la composition du jury du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles de la session 2017 (2 pages)

Page 3

74_DSDEN_Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de Haute-Savoie

74-2017-03-01-008

Arrêté n°DSDEN/SG/AA/2017-0009
relatif au calendrier et à la composition du jury du premier
concours interne de recrutement de professeurs des écoles
de la session 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Division de la formation et des concours
Références: DIGEP1//BB

Annecy, le 1^{er} mars 2016

LE DIRECTEUR ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTEUR DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ N°DSDEN/SG/AA/2017-0009

relatif au calendrier et à la composition du jury du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles de la session 2017

VU le décret n°90-680 du 1/8/1990 modifié par le décret 91-1086 du 18 octobre 1991 relatif aux modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles,

VU l'arrêté du 24 décembre 1992, fixant les modalités d'organisation,

VU la note de service n° 93-079 du 19 janvier 1993,

ARRETE

Article 1 : l'épreuve d'admissibilité du concours est fixée au lundi 20 mars 2017 de 9h à 13h.

les épreuves orales d'admission se dérouleront le vendredi 31 mars 2017 de 8h à 12h. Lieu : DSDEN 74.

Cité administrative - 7 rue Dupanloup -74040 ANNECY CEDEX- ☎ : 04 50 88 41 58 - Fax : 04 50 51 47 36
courriel : ce.ia74@ac-grenoble.fr - site web: www.ac-grenoble.fr/ia74/spip/

Article 2 : sur la proposition du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, le jury du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles est constitué comme suit :

président du jury :

Christophe Dasseux, inspecteur de l'éducation nationale adjoint au directeur académique DSDEN 74

membres du jury de l'épreuve écrite :

Anne Bergougnoux, conseillère pédagogique premier degré éducation physique et sportive DSDEN 74

Anne Tabourel, conseillère pédagogique premier degré maternelles DSDEN 74.

membres du jury des épreuves orales :

Christophe Dasseux, inspecteur de l'éducation nationale adjoint au directeur académique DSDEN 74

Luc Polato, conseiller pédagogique premier degré formation continue DSDEN 74

Article 3 : sur la proposition du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, la commission de rédaction des sujets du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles est constituée comme suit :

Christophe Dasseux, inspecteur de l'éducation nationale adjoint au directeur académique DSDEN 74

Luc Polato, conseiller pédagogique premier degré formation continue DSDEN 74

Martine Besson, inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'école maternelle DSDEN 74

Anne Tabourel, conseillère pédagogique premier degré maternelles DSDEN 74

Anne Bergougnoux, conseillère pédagogique premier degré éducation physique et sportive DSDEN 74

Yannick Mouthon, conseiller pédagogique premier degré éducation physique et sportive DSDEN 74

Raphaël Grossiord, conseiller pédagogique premier degré arts et culture DSDEN 74

Martine Lepeltier, conseillère pédagogique premier degré arts et culture DSDEN 74

Article 4 : Mme La Secrétaire générale de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le recteur et par délégation

Le directeur académique des services de l'éducation nationale

Directeur des services départementaux de l'éducation nationale

Christian BOVIER